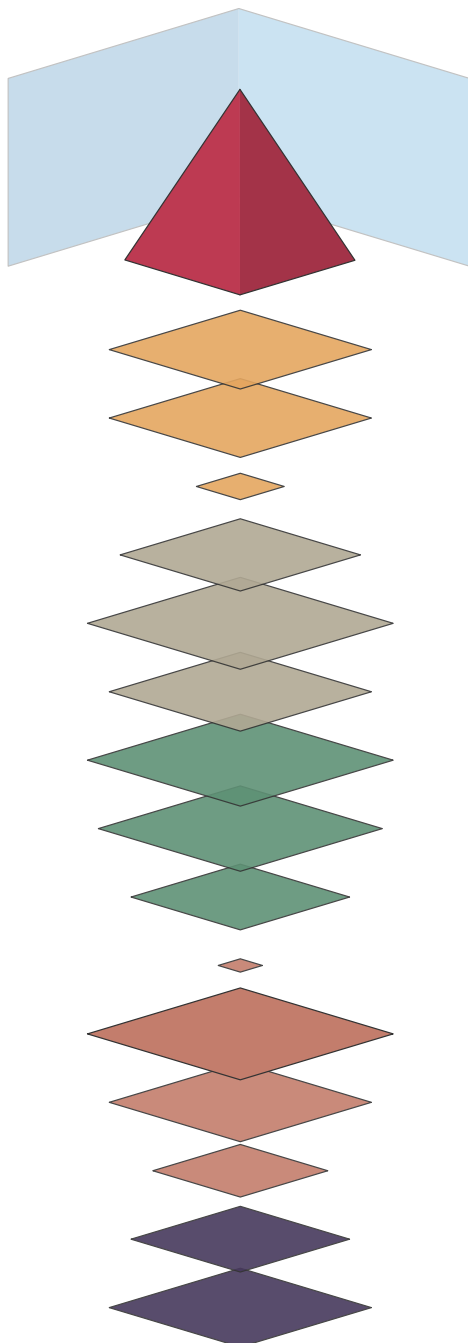




SÉNÉGAL



5.22

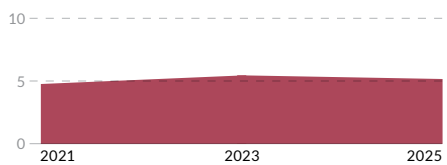
↘0.30

SCORE DE CRIMINALITÉ

87^e sur 193 pays ↘14

28^e sur 54 pays africains ↘6

9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest ↘2



MARCHÉS CRIMINELS

5.33 ↘0.20

TRAITE DES PERSONNES	6.00 ↗0.50
TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS	6.00 ↗1.00
RACKET D' EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	2.00 ↘2.50
TRAFIC D' ARMES	5.50 ↗0.50
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	7.00 ↘0.50
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	7.00 ↘0.50
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	6.50 ↘0.50
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	5.00 ↗0.50
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	1.00 ↘2.00
COMMERCE D' HÉROÏNE	7.00 0.00
COMMERCE DE COCAÏNE	6.00 ↘1.00
COMMERCE DE CANNABIS	4.00 ↗1.00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	5.00 0.00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	6.00 ↗0.50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

5.10 ↘0.40

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1.00 ↘2.00
RÉSEAUX CRIMINELS	6.00 0.00
ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT	5.50 ↗0.50
ACTEURS ÉTRANGERS	6.50 0.00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	6.50 ↘0.50



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.

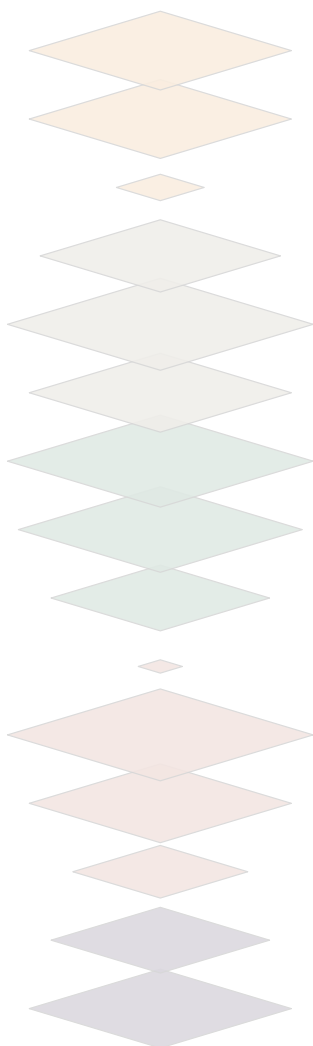
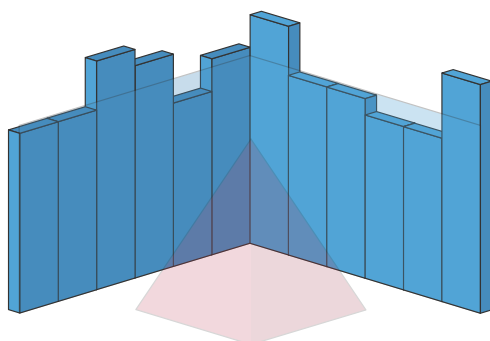


Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.



SÉNÉGAL



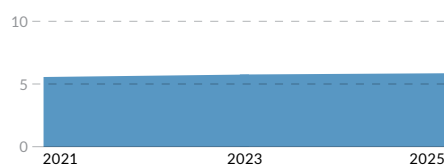
5.88 $\nearrow 0.09$

SCORE DE RÉSILIENCE

39^e sur 193 pays $\nearrow 6$

2^e sur 54 pays africains -

2^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	5.50	0.00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	5.50	$\nearrow 0.50$
COOPÉRATION INTERNATIONALE	7.00	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	6.50	0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	5.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	6.00	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	7.00	0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	5.50	0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	5.00	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	5.00	$\nearrow 0.50$
PRÉVENTION	7.00	0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	0.00	0.00
	0.00	0.00
	0.00	0.00



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Sénégal constitue à la fois un pays d'origine et de destination pour la traite des personnes. L'exploitation des enfants, notamment par la mendicité, et le travail forcé est répandu et l'exploitation sexuelle des femmes originaires du Nigeria est en augmentation, en particulier dans les zones minières telles que Kédougou. Les femmes sont régulièrement victimes de traite des personnes à des fins sexuelles autour des sites touristiques, en particulier à Mbour, tandis que des garçons originaires de pays voisins travaillent dans les mines artisanales. Les victimes sont régulièrement soumises à la servitude pour dettes et la confiscation de leurs documents d'identité. Des enseignants des écoles coraniques ont également été largement impliqués dans des cas de mendicité forcée impliquant des enfants originaires du Sénégal et de Guinée-Bissau, une pratique largement considérée comme en hausse. Les normes culturelles, la corruption et l'implication d'acteurs étrangers contribuent à l'exploitation au Sénégal, y compris le travail forcé sur les bateaux de pêche battant pavillon sénégalais. Des victimes sénégalaises sont également exploitées à l'étranger, des garçons étant faussement recrutés comme footballeurs en Europe ou en Afrique du Nord avant d'être ensuite détournés vers le travail forcé à leur arrivée.

Le Sénégal est devenu un important pays de transit et d'origine pour le trafic d'êtres humains en Afrique de l'Ouest, sous l'effet de difficultés économiques généralisées, du chômage et de l'instabilité politique. La migration irrégulière du Sénégal vers l'Europe, en particulier via la dangereuse route atlantique, a augmenté depuis 2020 et a connu une nouvelle hausse au début de l'année 2023. Les réseaux passeurs opérant sur la route maritime vers les îles Canaries sont de plus en plus organisés et transnationaux, collaborant souvent avec des groupes établis dans les pays voisins. Les villes côtières sont les principaux points de départ. Les réseaux de passeurs sont généralement payés en avance en espèces, mais utilisent également des systèmes financiers informels. Les profits issus du trafic sont blanchis par des investissements dans l'immobilier, des agences de voyage et des entreprises locales.

Bien que des incidents isolés aient été signalés, impliquant des individus se faisant passer pour des agents des forces de l'ordre afin de commettre des actes d'extorsions, rien ne prouve l'existence d'un marché structuré ou généralisé de racket d'extorsion et chantage à la protection au Sénégal.

COMMERCE

Le marché illicite du trafic d'armes au Sénégal n'est pas très étendu, mais il est concentré dans le sud-est du pays. À Kédougou, la prolifération de l'orpaillage a entraîné une augmentation de la présence d'armes à feu, les acheteurs d'or d'origine malienne et les mineurs locaux utilisant des armes automatiques et artisanales pour leur autodéfense. L'insécurité croissante alimente la demande locale d'armes, souvent provenant du Mali via le fleuve Faleme. Madina Gounas est également devenue un point de transit pour le trafic d'armes, avec des armes entrant depuis la Guinée-Bissau et de Guinée. Touba, autre centre religieux, connaît une circulation importante d'armes.

Le Sénégal constitue un important pays de transit et de destination pour les produits pharmaceutiques de contrefaçon, phénomène principalement alimenté par la demande locale et des pressions économiques. Les médicaments de contrefaçon, notamment les antibiotiques, les antipaludiques et les analgésiques, font l'objet d'un trafic via des réseaux complexes qui impliquent à la fois les secteurs formel et informel. La plupart des médicaments de contrefaçon qui circulent au Sénégal sont introduits en contrebande depuis la Guinée et la Gambie, tandis que des quantités plus faibles proviennent de Mauritanie et du Mali. Des distributeurs locaux et des vendeurs de rue vendent des produits de contrefaçon à des acheteurs à faibles revenus, tandis que certains professionnels de santé achètent sciemment des médicaments très demandés sur le marché noir afin de réaliser des profits. Les conséquences économiques et sanitaires qui en résultent comprennent une baisse de la confiance du public, une augmentation des coûts des soins de santé et une diminution de la productivité du travail.

Le pays constitue également un point de transit et de destination pour le tabac illicite, en raison de la forte demande locale et des problèmes de sécurité dans la région, notamment la porosité des frontières et la faiblesse des forces de l'ordre. La contrebande de tabac est répandue le long des corridors de transit aux frontières avec le Mali, la Guinée et la Gambie. Ce commerce est alimenté par les disparités de prix, la surproduction des fabricants et le suivi inadéquat des produits exportés. Une partie du tabac sénégalais produit légalement est vendue illicitement à des prix réduits afin de maximiser les profits. L'instabilité économique et les pertes fiscales résultent de la diminution des recettes fiscales et des perturbations de l'harmonisation de la fiscalité des taxes sur le tabac.

ENVIRONNEMENT

Le Sénégal est devenu un pays d'origine et un point de transit pour le bois illégal, en particulier le bois de rose, en raison de la forte demande des fabricants chinois de meubles. Le trafic de bois est concentré autour de la Casamance, à Tambacounda et, dans une moindre mesure, au parc national du Niokolo-Koba. Le bois de rose est souvent acheminé clandestinement vers la Gambie et le Mali avant d'atteindre la Chine, en violation de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Bien que les autorités signalent une baisse de l'exploitation forestière illégale, une activité importante persiste, alimentée par l'exploitation minière artisanale, la construction et les besoins des populations locales en combustible de cuisson. La corruption parmi les acteurs étatiques et les autorités locales facilite le marché illicite par l'octroi de concessions commerciales favorables et la délivrance de permis frauduleux, les profits étant blanchis par le biais des systèmes financiers mondiaux.

La criminalité liée à la faune au Sénégal, en particulier le braconnage dans les parcs protégés, reste répandue, bien qu'elle aurait diminué à Niokolo-Koba. La persistance du braconnage est alimentée par une forte demande internationale et des prix lucratifs du marché noir. Les principales activités illicites comprennent le trafic d'espèces protégées et de produits issus de la faune sauvage, tels que les dents de lion, les peaux de crocodile et de léopard, ainsi que l'ivoire. Des réseaux criminels peu structurés, impliquant des intermédiaires locaux en collaboration avec des acteurs étrangers originaires de Guinée, du Mali et de Mauritanie, dominent ces activités. Le Sénégal sert également de plaque tournante pour le transit, en particulier pour les perroquets gris provenant d'Afrique centrale et exportés depuis les capitales d'Afrique de l'Ouest. Les pays de destination des produits issus de la faune sauvage comprennent la Chine et le Liban. Les données relatives aux saisies, bien que limitées, mettent en évidence la persistance et le volume élevé du trafic, des opérations coordonnées récentes ayant permis de découvrir d'importantes cargaisons illégales. Bien que moins touché que d'autres États d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal connaît une activité significative d'exploitation aurifère illégale et de contrebande, principalement dans la région orientale de Kédougou. Dans le parc national du Niokolo-Koba, l'exploitation aurifère illégale a augmenté en 2023 à la suite de la découverte d'un filon riche dans le parc, attirant des mineurs en provenance du Mali et du Burkina Faso. La hausse des prix de l'or a suscité un regain d'intérêt, tandis que la baisse des rendements agricoles a fait de l'exploitation minière illicite un moyen de subsistance alternatif de plus en plus important. L'or extrait transite souvent par le Mali avant d'être acheminé vers Dubaï. La corruption, parfois avec la participation d'acteurs étrangers, facilite la délivrance de licences d'exploitation minière. Les dommages environnementaux causés par l'utilisation du mercure et du cyanure menacent l'agriculture et la pêche.

DROGUES

Au cours de la période considérée, rien n'indiquait l'existence d'un marché de l'héroïne d'ampleur significative au Sénégal. La consommation de cette drogue a considérablement diminué au cours des cinq dernières années, parallèlement à une baisse spectaculaire du trafic.

Le Sénégal est devenu un pays de transit stratégique pour le trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe, marché actuellement en forte expansion. Les routes maritimes prédominent, qu'il s'agisse d'expéditions par conteneurs ou hors conteneurs. Des itinéraires côtiers et terrestres en provenance de pays voisins, notamment la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, acheminent la cocaïne vers le port de Dakar, dont le volume de trafic élevé et les connexions avec l'Europe en font une infrastructure attractive pour les trafiquants de cocaïne. La région de Casamance, qui se caractérise par un contrôle limité, est traversée par des routes de trafic de cocaïne en provenance de la Guinée-Bissau. Des acteurs locaux et étrangers exploitent des points d'entrée informels en empruntant différents itinéraires pour faire passer la drogue en contrebande. Les secteurs à forte intensité de liquidités, tels que l'immobilier et la construction, sont vulnérables au blanchiment de fonds illicites, en particulier dans les villes côtières et les régions dépendantes des paiements en espèces comme Tambacounda.

Le pays demeure un important producteur de cannabis en Afrique de l'Ouest ; toutefois, l'implication des groupes rebelles dans ce commerce a diminué à la suite de leur démantèlement. Historiquement, les factions séparatistes de la région de la Casamance jouaient un rôle central dans le trafic de cannabis, mais leur influence a considérablement diminué en raison des opérations menées par l'armée sénégalaise depuis 2022. La culture du cannabis se poursuit, mais ses liens avec l'insurrection ont été rompus. Ce sont désormais les communautés locales, en particulier dans les îles Karone, qui restent les principaux acteurs de la culture du cannabis, dont les profits permettent de subvenir aux besoins de la population. La culture saisonnière, principalement pratiquée par des jeunes, permet de financer l'éducation et les moyens de subsistance. Bien qu'il existe une consommation locale, la majeure partie du cannabis est acheminée à l'intérieur du pays vers des villes comme Dakar, souvent via des routes côtières, ou exporté vers des pays voisins tels que la Guinée, la Gambie et le Mali. Les réseaux de trafic externes et la demande locale continuent de façonner la dynamique du marché.

Le Sénégal constitue un pays de transit et de destination pour les drogues de synthèse, influencé par des dynamiques régionales plus larges. La consommation de tramadol a augmenté à Kédougou, alimentée par des approvisionnements en provenance de la Guinée et du Mali, et facilitée par des réseaux criminels au sein desquels les femmes d'origine guinéennes occupent une place importante. À Dakar, une drogue connue localement sous le nom de « volet » – que les autorités considèrent comme une forme de MDMA – est largement consommée par les jeunes, en particulier

dans les milieux festifs nocturnes, des réseaux criminels dominés par des ressortissants sénégalais et gambiens. L'émergence du « kush », une drogue de synthèse composée de cannabinoïdes synthétiques ou de nitazènes (opioïdes de synthèse puissants), depuis environ 2023, qui a été associée à des décès en Sierra Leone, au Liberia, en Gambie et en Guinée, suscite des inquiétudes.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Le Sénégal a récemment été confronté à une augmentation de la criminalité cyberdépendante, ciblant principalement les sites web et les systèmes en ligne du gouvernement par le biais d'attaques par déni de service distribué (DDoS). Cependant, le signalement de ces incidents demeure limité, les organisations craignant des atteintes à leur réputation. En outre, des attaques par ransomware contre des banques, souvent menées à titre d'essai par des réseaux criminels internationaux, ont été signalées. Des groupes de hackers notoires, tels qu'Anonymous et le moins connu Mysterious Team, ont été associés à ces activités. Le Sénégal abrite également des cybercriminels nigériens opérant à l'échelle internationale, dont les revenus illicites sont transférés à l'étranger. Malgré ses ambitions de devenir un leader de l'innovation numérique, l'infrastructure de cybersécurité du Sénégal demeure fortement vulnérable aux menaces transnationales.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière au Sénégal comprend l'évasion fiscale, la corruption, le détournement de fonds, la fraude dans les marchés publics et les crimes financiers cyber-facilités. Le pays est fortement touché par l'évasion fiscale, qui entraîne chaque année des pertes considérables dues au recours à des paradis fiscaux étrangers. Les transactions financières intragroupe et les exonérations fiscales font également l'objet d'abus. Les infractions financières cyber-facilitées, notamment la fraude bancaire et l'hameçonnage, ont augmenté depuis la pandémie de COVID-19. Des infractions liées à l'usurpation d'identité ont également fait leur apparition récemment, des fraudeurs s'attaquant aux personnes vulnérables et se faisant passer pour des responsables officiels afin de les convaincre de verser de l'argent en échange de prétendues faveurs.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les réseaux criminels sont très présents au Sénégal et opèrent dans divers secteurs illicites. Des groupes nationaux se livrent à la traite des personnes, à la contrebande de médicaments de contrefaçon, à l'exploitation forestière illégale, à la criminalité liée à la faune et au trafic de drogue, et collaborent à des degrés divers avec des réseaux transnationaux. Par exemple, les réseaux nationaux de criminalité liée à la faune agissent principalement comme facilitateurs de transport pour les braconniers étrangers.

Certaines factions d'anciens mouvements séparatistes continuent d'opérer en tant que groupes criminels faiblement structurés, principalement impliqués dans la criminalité liée à la flore et le trafic de drogue. Aucun élément ne permet d'établir l'existence de groupes de type mafieux opérant au Sénégal.

Au Sénégal, les acteurs intégrés à l'État jouent un rôle important dans la facilitation du crime organisé, notamment par le biais de la corruption et des pots-de-vin. Ces acteurs, parmi lesquels figurent des agents des douanes et des contrôles frontaliers, abusent de leurs fonctions pour permettre le transit illicite de marchandises, notamment de cocaïne et de produits de contrefaçon. Des responsables du secteur de la santé auraient détourné des médicaments au profit de vendeurs de rue impliqués dans ce commerce, tandis que des agents des douanes seraient également impliqués, acceptant des pots-de-vin pour falsifier des documents et menant des patrouilles avec peu, voire sans aucun contrôle.

Les groupes étrangers sont fortement impliqués dans les marchés criminels du Sénégal, en particulier le trafic de cocaïne, de bois, la traite des personnes et les produits de contrefaçon. Des ressortissants d'Afrique de l'Ouest sont impliqués dans l'exploitation aurifère illicite et la contrebande d'or à Kédougou, tandis que des acteurs chinois se livrent à la criminalité liée à la faune, en particulier la pêche illégale, non déclarée et non réglementée ainsi que le trafic d'ivoire, l'exploitation minière illégale et la traite des personnes, y compris l'exploitation sexuelle et le travail forcé à bord des navires de pêche. La corruption et la fraude dans les marchés publics impliquant des entreprises étrangères sont répandues, des contrats de grande valeur étant souvent attribués sans procédure concurrentielle. Toutefois, les récentes initiatives du gouvernement laissent entrevoir des progrès potentiels dans la réduction de l'influence étrangère, en particulier dans les activités criminelles liées au secteur public.

Le vaste secteur informel est l'épine dorsale de l'économie du pays, tandis que l'immobilier et la construction sont des vecteurs clés du blanchiment des produits du crime. La propriété effective est dissimulée par des prête-noms, ce qui permet aux acteurs de la criminalité d'exploiter des entreprises légitimes. La corruption et la collusion entre les entités des secteurs privé et public facilitent le détournement et le blanchiment de fonds publics. La forte implication d'acteurs du secteur privé dans le commerce de médicaments de contrefaçon, notamment les distributeurs pharmaceutiques qui jouent un rôle clé dans la distribution, reflète le type de vulnérabilités systémiques qui favorisent le crime organisé au Sénégal.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Sénégal est confronté à des défis complexes liés à la criminalité organisée, influencés par un certain nombre de facteurs politiques, sociaux et économiques. Si le gouvernement condamne publiquement la criminalité organisée, en particulier le trafic de drogue et la contrebande, la traduction de ces déclarations en politiques efficaces se heurte souvent à des obstacles bureaucratiques et à un manque de ressources. Des allégations de corruption et d'infiltration de l'État par des éléments criminels persistent, bien que les preuves soient limitées. Le pays reste l'une des démocraties les plus stables d'Afrique. L'élection du président Bassirou Diomaye Faye a marqué une étape importante pour la démocratie, avec la promesse de réformes économiques et de justice sociale. Néanmoins, le chômage et la fragilité des finances publiques continuent de peser sur la gouvernance et la stabilité.

Des cadres juridiques et des mécanismes de contrôle sont en place, et le gouvernement fonctionne généralement avec un certain niveau de transparence. Cependant, des défis subsistent, en particulier l'application incohérente et politisée des mesures de lutte contre la corruption. Les dirigeants récemment élus ont mis en place de nouvelles initiatives anti-corruption, contribuant à restaurer progressivement la confiance du public. En conséquence, la perception de la corruption par le public s'est quelque peu améliorée ces dernières années.

Le Sénégal fait preuve d'un engagement dans la lutte contre le crime organisé à travers une coopération régionale et internationale active.

Le pays adhère aux principales conventions internationales, notamment celles relatives à la criminalité transnationale, à la corruption, aux stupéfiants, au trafic d'armes et à la criminalité liée à la faune, témoignant de sa volonté de s'aligner sur les normes mondiales. L'engagement international du Sénégal comprend la participation à des opérations conjointes et à des saisies d'avoirs transfrontalières, ce qui traduit une approche proactive visant à démanteler les réseaux criminels. Des accords d'extradition ont été conclus afin de faciliter la coopération internationale en matière d'application de la loi. Si la participation à des forums sur la sécurité et le partage de renseignements témoigne d'un certain engagement, des défis persistent en raison des retards bureaucratiques et des allégations de corruption.

Il existe des cadres juridiques établis visant la criminalité organisée, axés sur le trafic de bois, la cybersécurité, le terrorisme transnational et les drogues. Malgré l'adoption du Plan stratégique national de lutte contre la drogue visant à promouvoir une société sans drogue, des lacunes subsistent en raison d'une législation obsolète et d'une application incohérente. Il convient de noter que le cadre juridique relatif

à la traite des personnes ne fait pas clairement la distinction entre la traite de personnes et le trafic de migrants, ce qui conduit à une application incohérente des sanctions. Les lois sur la criminalité liée à la faune ne prévoient pas non plus de mesures dissuasives suffisantes. En matière de cybersécurité, le Sénégal a officialisé ses efforts à travers la Stratégie nationale de cybersécurité afin de renforcer la sécurité numérique. En outre, des initiatives stratégiques telles que le Plan Sénégal Émergent et Sénégal numérique 2025 visent à tirer parti des TIC pour la transformation économique et garantir un avenir numérique sécurisé.

L'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la criminalité organisée du Sénégal, dont l'adoption est prévue en 2025, constitue une étape clé dans la confirmation de ses priorités stratégiques dans ce domaine.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le pouvoir judiciaire, bien que formellement indépendant et jouissant d'une réputation relativement solide est confronté à des défis liés à l'influence politique, à la corruption et à des contraintes de ressources. Un manque d'indépendance au sein du Conseil supérieur de la magistrature soulève des inquiétudes quant à son impartialité, en particulier dans les affaires impliquant des hauts fonctionnaires et des figures de l'opposition. Les zones rurales souffrent particulièrement d'un sous-financement et d'un manque de personnel au sein du système judiciaire, ce qui conduit les populations locales à recourir à des mécanismes traditionnels. Le pouvoir judiciaire ne dispose pas d'unités spécialisées dans la lutte contre le crime organisé et présente une expertise limitée dans le traitement des infractions financières complexes. Le système pénitentiaire est confronté à la surpopulation et à des conditions de détention précaires, malgré une initiative récente introduisant la surveillance électronique afin de réduire la surpopulation carcérale, une première en Afrique de l'Ouest. Les forces de l'ordre sénégalaises sont bien équipées et efficaces dans la lutte contre le crime organisé. Néanmoins, elles sont confrontées à des défis liés à une centralisation excessive, à des ressources limitées et à des lacunes en matière de formation, malgré leur expérience considérable. Des unités spécialisées interviennent dans certains domaines particuliers du crime organisé, notamment la protection de la faune sauvage et le trafic de drogue, avec le soutien de partenaires internationaux. Cependant, la coopération interinstitutionnelle reste entravée par un manque d'outils et de protocoles de coordination. Les efforts visant à renforcer les capacités incluent notamment la participation à des initiatives multilatérales contre le trafic transfrontalier de drogue. L'approche stratégique du gouvernement a accordé la priorité à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, tout en renforçant la coopération régionale et internationale, reconnaissant que l'instabilité générale

est un facteur clé qui influence les efforts en matière de sécurité. Le Sénégal demeure attaché au maintien de son intégrité territoriale malgré les défis posés par la porosité des frontières et la criminalité transfrontalière. Le rôle actif du pays dans la lutte contre la piraterie et le trafic de cocaïne dans le golfe de Guinée souligne son leadership régional dans la gestion des menaces transnationales à la sécurité. Si la région de la Casamance demeure confrontée à une insécurité en raison d'actes sporadiques de banditisme, l'instabilité a considérablement diminué à la suite des opérations menées par le gouvernement contre les combattants séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) et d'une cérémonie officielle de désarmement marquant la fin des activités d'une faction rebelle.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Des progrès tangibles ont été accomplis dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière, conduisant au retrait du Sénégal de la « liste grise » du Groupe d'action financière. Malgré ces avancées, des défis subsistent, notamment en matière de lutte contre le trafic de drogue, qui reste un facteur déterminant des flux financiers illicites. La surveillance réduite exercée dans les zones franches proches de Dakar a facilité le blanchiment d'argent. Le Sénégal a renforcé son cadre juridique, mais des lacunes dans la mise en œuvre et un manque d'expertise technique entravent son efficacité, ce qui se traduit par de faibles taux de condamnation pour la Criminalité financière. Le secteur immobilier, en particulier dans les zones urbaines, reste vulnérable au blanchiment d'argent en raison de la prévalence des transactions en espèces et de l'opacité des structures de propriété, ce qui souligne la nécessité d'un renforcement du contrôle réglementaire.

Le crime organisé s'est infiltré dans les marchés licites, notamment ceux des médicaments, du tabac et du bois, et certains acteurs intégrés à l'État tirent profit de ces activités. Toutefois, des politiques nationales ont été mises en œuvre afin de contribuer à la stabilité économique des marchés légaux, notamment dans le cadre de la lutte contre le tabac illicite.

La nouvelle stratégie de développement du Sénégal, récemment dévoilée, vise une transformation systémique et nationale à l'horizon 2050, en mettant l'accent sur la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger, le renforcement de la souveraineté économique et la réalisation d'une croissance durable. Toutefois, les progrès vers une plus grande liberté économique demeurent inégaux. Le cadre réglementaire reste restrictif, ce qui décourage le dynamisme et entrave le développement du secteur privé. Si certaines mesures ont été prises pour simplifier la création d'entreprises, des réformes institutionnelles plus profondes nécessaires pour renforcer la liberté économique, favoriser le développement à long terme et réduire la pauvreté font encore défaut. Ces défaillances structurelles, conjuguées à l'inflation, à la montée des pressions économiques et aux possibilités

limitées d'emploi formel, continuent de causer des difficultés financières et d'alimenter la migration irrégulière vers l'Europe. Les perspectives financières du Sénégal se sont également détériorées, des agences internationales ayant abaissé sa notation à long terme en raison d'une situation budgétaire et d'un endettement nettement plus faibles que prévu.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le gouvernement sénégalais reconnaît de plus en plus l'importance de lutter contre la victimisation résultant du crime organisé, notamment le trafic de drogue. L'État a pris des mesures pour remédier à ces enjeux, notamment en gérant un centre de traitement des addictions à Dakar, tandis que des ONG et des organisations internationales ont collaboré afin d'apporter un soutien aux victimes par le biais de services de conseil, de réhabilitation et de réinsertion. En effet, le gouvernement a intensifié ses efforts pour identifier les victimes de la traite des personnes. Malgré ces efforts, des défis subsistent, notamment des ressources limitées et des services d'hébergement inadéquats, en particulier en dehors de Dakar, ce qui a parfois entravé les mesures prises par les forces de l'ordre pour sortir les victimes des situations de traite. Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel en complétant les initiatives de l'État, en comblant les lacunes en matière de prestation de services et en plaçant pour des approches fondées sur des données probantes et empreintes de compassion, malgré la stigmatisation sociale persistante qui entoure la toxicomanie. Le Sénégal ne dispose pas de mécanismes complets de protection des lanceurs d'alerte, bien qu'il se soit engagé à les mettre en place en vertu des conventions internationales.

Malgré des campagnes régulières de sensibilisation du public à la consommation de drogue et à la mendicité forcée des enfants, le crime organisé demeure un défi majeur au Sénégal, en particulier en ce qui concerne le trafic et la consommation de drogue, les réseaux de traite des personnes et, dans certaines régions, le commerce lié à l'exploitation aurifère artisanale. Des initiatives communautaires ont été mises en place et les efforts de sensibilisation ont été intensifiés, mais la responsabilité locale dans la lutte contre le crime organisé demeure variable. Le gouvernement poursuit sa collaboration avec la société civile et des partenaires internationaux afin de sensibiliser la population et réduire les vulnérabilités.

La société civile sénégalaise reste active et bénéficie de manière générale de la liberté d'association, à l'exception des groupes LGBTQ+. Malgré sa diversité et son pluralisme historique, le paysage médiatique est confronté à des défis croissants, notamment des biais politiques dans la couverture de l'actualité et des restrictions à la liberté de la presse. Bien que les abus à l'encontre des journalistes aient été relativement rares, les professionnels des médias ont été confrontés à d'intimidations, à des menaces juridiques lorsqu'ils abordaient des sujets sensibles, en particulier la corruption. Une loi controversée a introduit des peines d'emprisonnement pour diffamation et pour la diffusion

de contenus jugés attentatoires à la décence publique ou susceptibles de discréditer les institutions. Les autorités ont restreint l'accès à internet et aux réseaux sociaux à la suite de l'arrestation de leaders de l'opposition, bien que ces événements aient été liés au contexte électoral et que le pays bénéficie généralement d'une société civile et d'un climat médiatique relativement dynamiques.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.